

RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE LE GOFF,

Non seulement j'apprrouvé vos ouvrages en montagnais, *Grammaire, Livre de Prières, Histoire de l'Ancien Testament, Cours d'Instructions*, mais, s'il la fallait, je vous commanderais, au nom de la sainte obéissance, de les faire imprimer. D'après mon jugement et aussi selon l'opinion du R. P. Rapet, qui possède bien cette langue, vos ouvrages sont clairs et écrits en pur montagnais. Laissez-les donc à la postérité. Après vous être dépensé pour la gloire de Dieu et le salut des pauvres sauvages, vous aurez la consolation de faire du bien, quand vous ne serez plus ; et les missionnaires, qui viendront après vous, auront moins de peine que nous à apprendre cette langue vraiment difficile. Ce sera pour vous une consolation bien méritée, et dont je me réjouis moi-même.

† VITAL J., *Er. de St-Albert, O.M.I.*

ILE À LA CROIX, le 26 Septembre 1887.